MÉRITES SPORTIFS 2025 : UNE COMMUNE FIÈRE DE SES TALENTS 4

HISTOIRE DE L'ART : UN NOUVEAU CYCLE DE CONFÉRENCES... 24



© Elskens Philippe

COMMUNE D'ATTERT

Au coeur de la vallée

Commune d'Attert-Gemeng Atert
www.attert.be

Belle et heureuse année 2026

Chères Attertoises, chers Attertois,

L'année 2026 s'ouvre devant nous, et c'est avec un plaisir renouvelé que je vous adresse, au nom du Collège et du Conseil communal, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de sérénité. Que cette nouvelle année soit, pour chacun d'entre vous et pour vos proches, synonyme d'épanouissement et de projets partagés au cœur de notre belle vallée.

Ce premier bulletin de l'année est l'occasion de mettre à l'honneur ceux qui font la richesse humaine de notre commune. Ainsi, nous célébrons avec émotion nos nombreux jubilaires, dont les parcours de vie et la longévité de l'engagement — allant de 50 à 65 ans de mariage — forcent l'admiration. Nous saluons également le dynamisme de nos sportifs à travers la remise du Mérite sportif, reflet de la vitalité de nos clubs et de nos talents locaux.

Cette vitalité se reflète particulièrement dans ce premier bulletin de l'année avec des projets phares pour 2026 :

1. **Une jeunesse engagée :** nous avons officiellement installé les 16 nouveaux élus de notre Conseil Communal des Enfants. Je salue leur dynamisme, déjà illustré par le succès de leurs « Smile Box » solidaires.
2. **Des projets concrets :**
 - Une année de concrétisation avec le projet « Lowcal » dans l'ancien presbytère d'Attert, un futur lieu de partage et de lien social.
 - Notre engagement pour l'environnement se poursuit également avec le Parc Naturel, notamment à travers la préservation de la biodiversité : la lutte contre le frelon asiatique, l'aménagement de gîtes pour chauves-souris et le développement de la concrétisation de l'assainissement du ruisseau de Schokville (projet maillage vert et bleu), l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux en sont quelques exemples.
3. **Une participation citoyenne qui se développe :** grâce à la mise en place du Plan de Cohésion Sociale, un Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A) sera installé durant les prochaines semaines. Parallèlement, nous lançons le Conseil Consultatif Communal des Jeunes (CCCJ) pour nos 12-17 ans, car leur regard sur l'avenir est essentiel.
4. **Des projets de mobilité douce qui vont voir le jour :** à travers le Plan Communal de Développement Rural (PCDR), le projet « Voies lentes », entrera prochainement dans sa concrétisation administrative finale. L'occasion nous sera donnée de développer une voie cyclable depuis la commune d'Arlon (Bonnert) jusqu'à Heinstert, reliant ainsi plusieurs villages de notre vallée.
5. **Des éléments de sécurisation aux abords des écoles et dans nos villages seront installés dans les prochains mois.** Néanmoins, un appel à la responsabilisation du comportement de tous les usagers de la route est nécessaire afin de préserver la sécurité de tous les citoyens dans nos quartiers et nos villages.
6. **Le dynamisme scolaire dans nos écoles (projets bibliothèques, école du dehors, etc) continuera d'être soutenu.** Il en sera de même sur les aides apportées au quotidien afin d'offrir un encadrement idéal au développement de nos petites têtes blondes et à leurs enseignants.
7. **Avec un Centre Culturel naissant dans l'Ancienne Eglise St-Etienne** magnifiquement rénovée et grâce aux ressources de la Commission Culturelle, la culture sous toutes ses formes sera au programme de 2026
8. **...**

A l'instar de ces projets, je vous souhaite une année dynamique et pleine de réussite dans vos projets.

Je reste à votre entière disposition et vous souhaite une bonne lecture et de belles découvertes !

Luc Quirynen

« C'est ensemble, dans la solidarité et le respect de chacun, que nous continuerons à faire battre le cœur de notre belle vallée. »



Luc Quirynen Bourgmestre
0479/29.13.21 | luc.quirynen@attert.be

Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70
administration@attert.be
www.attert.be

Directeur de la publication
Echevin en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attert

Conception et impression
Reka

Editeur responsable
Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Place à la traditionnelle cérémonie des vœux communaux

Le vendredi 9 janvier, la salle du Cothurne d'Attert s'est animée à l'occasion de la traditionnelle soirée des vœux communaux. Ce moment convivial a rassemblé de nombreux participants venus partager un temps d'échange et de reconnaissance.

La soirée a débuté par les discours de David Maenhaut, président du CPAS, et de Luc Quirynen, bourgmestre, qui ont souligné l'importance de l'engagement, de la solidarité et du vivre-ensemble au sein de la commune.

Cet événement a été l'occasion de mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, contribuent au bon fonctionnement et au dynamisme de la commune. Agents communaux, bénévoles, forces vives de la Verte Vallée, directions d'école, enseignants, personnel de l'accueil extrascolaire, personnel d'entretien et ouvriers ont été chaleureusement remerciés pour leur investissement tout au long de l'année.

Luc Quirynen, bourgmestre et David Maenhaut, président du CPAS ↓





↑ Les membres du Conseil Communal des Enfants

Un moment particulier a également été consacré à Monsieur Jean-Marc Trinteler, dont l'engagement professionnel exemplaire a été salué. Son parcours et son implication en tant qu'instituteur et directeur faisant fonction ont été chaleureusement reconnus.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec la remise des trophées des Mérites sportifs, récompensant les performances et l'engagement des sportifs qui font rayonner la commune par leurs résultats et leur esprit d'équipe.

Cette soirée des vœux a rappelé l'importance du travail collectif et de l'implication de chacun. Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement, qui fait d'Attert une commune dynamique, solidaire et agréable à vivre.

Mérites sportifs 2025 : une commune fière de ses talents

Lors de la soirée de vœux communaux, la commune d'Attert a mis à l'honneur ses sportives et sportifs à l'occasion de la troisième édition des Mérites sportifs, organisée par la Régie Communale Autonome d'Attert en collaboration avec l'Administration communale. Cet événement vise à encourager la pratique sportive et à valoriser les clubs, bénévoles et athlètes qui contribuent, par leur engagement et leurs performances, au dynamisme sportif local. Les Mérites sportifs récompensent des exploits, des résultats remarquables ou encore des attitudes exemplaires, fruits d'un investissement constant, de nombreuses heures d'entraînement et d'un engagement souvent discret mais essentiel. Cette année, des distinctions ont été décernées dans trois catégories : reconnaissance et fair-play, espoir de l'année et mérite sportif communal.



Le prix de la reconnaissance sportive et du fair-play a été attribué à Jean-François Kessler, figure incontournable du Tennis Club du Val d'Attert, salué pour plus de trente ans d'engagement bénévole et son rôle clé dans l'arbitrage (arbitre et arbitre-juge depuis 34 ans). Ayant officié comme arbitre de chaise badge blanc lors de tournois internationaux WTA et ATP, il a contribué au rayonnement du tennis bien au-delà de la commune.

Le mérite « Espoir 2025 » a récompensé Maëlys Freylinger, jeune athlète de 14 ans au parcours déjà impressionnant. Championne nationale grand-ducale en salle et en extérieur en saut à la perche, elle est également vice-championne LBFA dans la même discipline. Rigoureuse et déterminée, Maëlys s'entraîne plusieurs fois par semaine, faisant preuve d'un engagement remarquable. Son évolution constante et ses objectifs ambitieux témoignent d'un potentiel sportif prometteur pour les années à venir.

Enfin, le titre de sportif de l'année a été décerné à François Reding pour un exploit d'envergure internationale. En devenant champion du monde de triathlon Ironman 70.3 dans sa catégorie d'âge, il a porté haut les couleurs de la commune d'Attert sur la scène mondiale. Cette performance exceptionnelle est l'aboutissement de plusieurs années de persévérance, de rigueur et d'entraînement intensif, menés en parallèle de son activité professionnelle de coach sportif. Au-delà de ses nombreux titres et victoires, François incarne un esprit sportif fait de passion, de partage et de dépassement de soi, faisant de lui un véritable ambassadeur du sport communal.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette cérémonie. Une mention spéciale à Laetitia Stilmant, habitante de Tontelange où se trouve son atelier ***"Laëtit'poteries"***. Elle a imaginé et réalisé les trophées qui ont pris la forme de planches apéritives en céramique rappelant le relief de la Vallée d'Attert et les plis géologiques uniques de la commune. Cette initiative originale met ainsi l'accent sur le partage – de l'effort, des victoires, des défaites… et des moments conviviaux – tout en honorant les champions dans un esprit festif et gourmand.

Cette cérémonie a rappelé que, au-delà des trophées, le sport à Attert est avant tout une aventure humaine, fondée sur la passion, la persévérance et l'engagement collectif.



JEAN-FRANÇOIS KESSLER



MAËLYS FREYLINGER



FRANÇOIS REDING



Félicitations
à nos Jubilaires



SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Mme Liliane COLLIN et M. Omer PIETTE
65 ans de mariage

Mme Marie Rose CHARNEUX et M. Roger BAUDOIN
55 ans de mariage

Mme Françoise PASTORET et M. Yvon SCHOPPACH
55 ans de mariage

Mme Maddy COLLIGNON et M. Léon SCHOLTES
50 ans de mariage



SAMEDI 11 OCTOBRE

Mme Valentina VANHOUT et M. Joannes CEULEMANS
60 ans de mariage

Mme Françoise WITRY et M. Désiré DEBILDE
60 ans de mariage

Mme Ghislaine WAUTHIER et M. Jacques LAMURY
55 ans de mariage

Mme Bernadette DUFEY et M. Alphonse FELLER
50 ans de mariage

Mme Annick LALANDE et M. Claudy HENAUX
50 ans de mariage



SAMEDI 8 NOVEMBRE

Mme Rose-Marie BELLEFONTAINE et M. Gérard SEYNAVE
55 ans de mariage

Mme Marie COLLING et M. Octave CLAUDY
55 ans de mariage

Mme Monique LEMPEREUR et M. Fernand STERNON
55 ans de mariage

Mme Marie RIES et M. Marcel ZIMMER
55 ans de mariage

Mme Nicole PONCELET et M. Henri MATHURIN
50 ans de mariage

Photos : © L'Avenir du Luxembourg



L'église Saint-Étienne entame sa nouvelle vie : un phare culturel pour Attert

Après plusieurs années d'un chantier d'envergure, l'ancienne église Saint-Étienne a officiellement rouvert ses portes. Retour sur un week-end d'inauguration riche en émotions.

Le vendredi 17 octobre restera une date marquante pour le patrimoine d'Attert. Sous les voûtes restaurées de l'église Saint-Étienne, une atmosphère de fierté et d'aboutissement régnait lors de l'inauguration officielle. Ce moment solennel a permis de rendre hommage à tous ceux - architectes, artisans, ouvriers et responsables locaux - qui ont œuvré durant des années pour transformer ce lieu en un centre culturel moderne, tout en respectant l'âme du bâtiment.





UN VOYAGE À TRAVERS LE TEMPS

Tout au long du week-end, les portes sont restées grandes ouvertes au public. La Commission culturelle d'Attert avait concocté pour l'occasion une exposition rétrospective captivante.

À travers des documents d'archives et des photographies, les visiteurs ont pu redécouvrir l'histoire de l'édifice, de sa construction originelle à ses différentes occupations au fil des décennies. Ce parcours historique a permis de mesurer l'importance de ce bâtiment dans le cœur des habitants et la pertinence de sa sauvegarde pour les générations futures.

UN LIEU DESSINÉ PAR ET POUR LES CITOYENS

La réussite de ce nouveau centre culturel dépendra avant tout de l'appropriation qu'en feront les habitants. C'est dans cet esprit qu'un « mur à idées » a été installé durant tout le week-end.

Les Attertois ont été nombreux à y épingler leurs envies, leurs rêves et leurs suggestions. Cette participation active montre déjà l'effervescence que suscite ce nouvel écrin. **Les premières activités officielles sont attendues pour le début de l'année 2026.** Une chose est certaine : Saint-Étienne n'est plus seulement un témoin du passé, c'est désormais le nouveau cœur battant de la vie culturelle d'Attert.

Plan de cohésion sociale

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES JEUNES (CCCJ)

Tu as entre 12 et 17 ans, tu souhaites participer à la vie active et politique de ta commune ? Le Conseil Consultatif Communal des Jeunes est l'endroit idéal. Nous cherchons à constituer un groupe qui a des idées pour les jeunes de la commune, qui souhaite mettre en place des actions concrètes par les jeunes et pour les jeunes.



LES OBJECTIFS DU CCCJ SONT :

- Donner un avis consultatif sur les politiques publiques de ta commune concernant les projets mis en place pour la jeunesse Attertoise.
- Partager et diffuser les informations.
- Mettre en place des actions citoyennes et solidaires concrètes sur ta commune.

Si tu es intéressé.e, viens nous rejoindre **le mardi 3 mars à 18h30** à la salle Robert Schuman, administration communale 107, Voie de la liberté 6717 Attert.

Pour toutes questions, tu peux contacter Hélène au **063/50.01.04 ou 0489/26.06.90** ou par mail à **helene.kergenmeyer@attert.be**



CONFÉRENCE SUR LA NUTRITHÉRAPIE

Après les fêtes, le Plan de Cohésion Sociale vous propose une conférence gratuite sur la nutrithérapie "Prendre le temps de prendre soin de soi" donnée par Wivine Michaux.

Celle-ci aura lieu **le samedi 7 février de 9h30 à 11h30** à la salle Schuman, administration communale d'Attert, 107 Voie de la liberté 6717 Attert.

Afin d'organiser au mieux cette première rencontre santé, n'hésitez pas à envoyer un **helene.kergenmeyer@attert.be** ou **0489/26.06.90** pour vous inscrire. En espérant vous y voir nombreux !

IL EST TEMPS DE DIGÉRER... LES FÊTES !

Nous sortons à peine de la saison des fêtes, des repas copieux, des galettes et des bonnes résolutions... mais notre organisme, lui, ne sait pas mentir.

Cette conférence a pour objectif de faire le point ensemble sur ce dont notre corps a besoin pour retrouver son équilibre, son énergie et sa capacité naturelle à se protéger.

À TRAVERS LES GRANDS PRINCIPES DE LA NUTRITION PRÉVENTIVE, NOUS EXPLORERONS :

- Comment l'alimentation influence notre immunité, nos hormones et notre inflammation,
- Quels choix nutritionnels peuvent prévenir les maladies chroniques et soutenir une santé durable,
- Comment remettre en place, simplement et sans frustration, des habitudes alimentaires protectrices.

Le but n'est pas de « compenser » les excès, mais de comprendre. Comprendre ce qui nourrit, ce qui apaise, ce qui influence notre métabolisme, et surtout comment reprendre soin de nous après une période festive.

Une rencontre pour s'informer, déculpabiliser et repartir avec des outils concrets pour renforcer sa santé au quotidien.

MICHAUX Wivine
Nutrilifecare

Opération MEBAR : demander une subvention énergie en tant que ménage modeste

Dans le cadre de l'opération MEBAR, la Région wallonne accorde une subvention aux ménages à revenu modeste pour la réalisation, dans leur logement, de travaux qui vont leur permettre d'utiliser de manière rationnelle et efficiente l'énergie. Cela peut être le remplacement de châssis ou de portes extérieures, des travaux d'isolation, l'installation d'un poêle, le gainage d'une cheminée, le placement d'une chaudière ou d'un chauffe-eau.

COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE

Avant toutes démarches (achat, travaux) et pour obtenir la subvention, le demandeur doit s'adresser au CPAS de sa commune. C'est le travailleur social qui veillera à réunir les documents nécessaires à l'introduction du dossier et qui lancera la procédure via l'administration afin de vérifier les conditions de recevabilité.

DOCUMENTS DEMANDÉS

- Composition de ménage reprenant l'adresse où seront effectués les travaux ;
- Fiches de salaire ou d'autres revenus (pension, chômage, mutuelle) ;
- Attestation d'allocations familiales.

Si le demandeur est locataire, il doit obtenir au préalable l'accord de son propriétaire, si la nature des travaux l'exige (travaux immobiliers principalement).

MONTANT DE LA PRIME

Le montant maximum de la subvention est de 2000€. La subvention peut, dans certains cas, être doublée moyennant certaines conditions relatives à la nature de travaux.

Un délai de 5 ans (minimum) doit être respecté entre chaque demande de subvention MEBAR. Si une subvention a été octroyée dans le cadre de MEBAR, la demande introduite après 5 ans doit concerner un investissement différent.

CONDITIONS

Les travaux doivent être réalisés dans le logement principal du demandeur et ses revenus ne peuvent excéder :

- Plafond : 2308,89€ /mois pour les ménages
- Plafond : 1708,46€ /mois pour les isolés
- Plafond : 1138,97€ /mois pour les cohabitants

CONTACT

CPAS Attert
cpas@attert.be
063/22.54.18





Cabinet infirmier à Attert

À la rue des Potiers 304 (l'Aumônerie) à Attert 0486/20.86.64

Actives en soins infirmiers à domicile sur les communes d'Attert et Arlon depuis 2021, nous vous proposons un service de proximité supplémentaire sur la commune d'Attert :

- Les **LUNDIS-MERCREDIS-VENDREDIS de 6h30 à 9h00** une permanence pour vos prises de sang (Collaboration avec le labo Synlab) **SANS RENDEZ VOUS.**
- Des soins en cabinet **SUR RENDEZ VOUS** (pansement, injections, prises de sang hors permanence, etc...)
- Nous continuons les Soins à domicile sur les communes d'Attert et Arlon.

Vos infirmières,
Catherine, Gaelle et Marine

L'ONE a déménagé
dans ses nouveaux locaux de consultation

304, rue des Potiers 6717 Attert

Toutes les activités prévues pour les familles de la commune s'y dérouleront donc dès janvier (consultations médicales, dépistage visuel, activités collectives,...).



CONTACT & INSCRIPTION

Ces activités sont gratuites, l'inscription est obligatoire par téléphone, sms ou mail.

CHERRY Noémie
Partenaire Enfants-Parents

0493/31.62.64
noemie.cherry@one.be

AU PROGRAMME DE CE PREMIER TRIMESTRE 2026

- **Mardi 10/02 :**
 Séance de dépistage visuel par une orthoptiste, pour les enfants à partir de 18 mois jusque 3 ans, de 13h15 à 15h45.
- **Jeudi 12/02 :**
 Consultation médicale pour enfants de 0 à 6 ans, à partir de 13h30.
- **Lundi 16/02 :**
 Activité collective : initiation au massage bébé, à 13h30 (durée de l'atelier : +/- 1h).
- **Jeudi 12/03 :**
 Consultation médicale pour enfants de 0 à 6 ans, à partir de 13h30.
- **Lundi 16/03 :**
 Activité collective : séance d'éveil musical pour enfants de 0 à 3 ans, à 13h30 (durée de l'atelier : +/- 1h).







Des nouvelles du Groupe d'Action Locale (GAL)

Nous avons relevé le Défi Locavore !

Est-il possible de préparer un repas émettant peu de CO^2, composé d'aliments locaux et pour un prix démocratique ? C'est le défi que nous avons relevé, avec nos partenaires, le 14 novembre dernier.





QUELS ÉTAIENT LES CRITÈRES PRÉCIS ?

- Composer un repas chic à trois services, boissons incluses ;
- Origine géographique des aliments (et des matières premières le cas échéant) : 51 km autour du lieu du repas ;
- Prix maximal par personne (boissons incluses) avec un prix juste payé aux producteur·rices : 9,5 euros ;
- Impact carbone maximal par personne : 1,6 kg éq CO^2 ;
- Repas reproductible à l'échelle d'un ménage.

Ce repas a pour but de faire parler les assiettes : tous et toutes découvrent les dessous du système alimentaire en place.

- Qu'est-ce qui est produit sur le territoire ?
- Comment est-ce acheminé jusqu'aux citoyen·nes ?
- Combien de producteur·rices sont installé·es ?
- Quels sont les prix des denrées alimentaires ?
- Qu'est-ce qui consomme le plus de "quotas" CO^2 dans l'assiette ?

Organisé dans le cadre d'une journée de formation sur les liens entre les risques de ruptures alimentaires et la sécurité civile, le repas a servi de support de sensibilisation aux participants à la formation.

« Le Défi Locavore » a été créé par Monsieur Stéphane Linou, géographe français, ancien conseiller en développement local et en gestion des risques, qui est l'auteur du livre enquête choc « Résilience alimentaire et sécurité nationale ».

Monsieur Stéphane Linou nous a fait le plaisir de venir animer cette journée de formation. Nous y avions réuni un panel d'acteurs et actrices du système alimentaire local, des élus ainsi que les conseillers en sécurité au niveau communal.

Les partenaires de ce projet : la Haute École Hénallux (Arlon), les Ateliers du Saupont, l'Université de Liège, Campus d'Arlon et Nature Attitude.

Vous voulez en savoir plus sur ce projet et les conclusions de cette journée ? Visitez notre site web !

AGENDA

20 mars 2026 : conférence « Qu'est-ce qu'un système alimentaire territorialisé ? », une soirée d'information et d'échange sur les dessous de notre système alimentaire.

Une grande place sera laissée aux questions et aux réflexions des participant·es.

Gratuit – inscription obligatoire

www.galarelerland.be/events

Retour sur la soirée de lancement du Lowcal



LE PROJET LOWCAL

Le Lowcal, c'est un futur tiers-lieu ouvert à tous, dédié à l'économie du partage. Ici, le rêve est le suivant : on mutualise des machines, on crée ensemble autour du bois, du papier, du tissu et de la céramique. On y trouve aussi une outilthèque et une grainothèque... et surtout, on y fait de belles rencontres dans un cadre convivial, on y partage des idées et des savoirs qui deviennent des réalisations concrètes.

L'IMPLICATION DU GAL ARELERLAND DANS LE PROJET

Le GAL Arelerland **accompagne le développement du projet LOWCAL** dans le cadre de sa mission d'innovation sociale et territoriale.

Son rôle consiste à animer la dynamique locale, faciliter la mise en réseau des partenaires, soutenir la construction du projet et en assurer la promotion.

LE BUT DE LA SOIRÉE

La soirée de lancement avait pour objectif de présenter officiellement le projet aux citoyens, de partager son ambition avec les habitants et partenaires, et d'initier une première dynamique participative autour du projet.

Les participants ont pu découvrir les premières orientations de LOWCAL et échanger avec l'équipe porteuse du projet. L'événement constituait aussi un temps de rencontre essentiel pour identifier besoins, attentes et envies d'implication afin de co-construire un tiers-lieu qui ressemble à son territoire.

CRÉATION DU COLLECTIF, AFFLUENCE DU PUBLIC ET ENGAGEMENT DE LA COMMUNE D'ATTERT

La soirée a rassemblé un public nombreux, signe d'un intérêt marqué pour l'arrivée d'un **lieu de créativité et de rencontre sur le territoire.**

Cet événement a permis de lancer la création d'un collectif composé d'habitants et d'artisans qui contribuera également à la réflexion sur les usages, l'accessibilité du lieu, la gouvernance et la programmation d'activités favorisant la cohésion sociale au sein du LOWCAL.

À cette occasion, **la Commune d'Attert a confirmé son engagement** en mettant à disposition **l'ancien presbytère d'Attert**, un bâtiment qui accueillera le futur tiers-lieu après la réalisation de travaux de mise en conformité nécessaires.

Cette collaboration marque une étape déterminante dans la concrétisation du projet et témoigne d'une volonté commune de développer **un espace vivant, accessible et fédérateur qui ouvrira ses portes dans les prochains mois.**



CONTACTS

info@galarelerland.be
063/78.49.94
@galarelerland
www.galarelerland.be







Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Une tour et un bunker pour les chauves-souris à Attert !

Cette année, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert inaugure deux nouveaux gîtes pour les chauves-souris, en réaménageant deux anciens bâtiments, une tour qui jouait le rôle de relais électrique et un bunker qui date de l'Entre-deux-guerres.

Suite à la désaffectation de la tour Ores dans le village de Nothomb, en 2024, le Parc naturel et la Commune d'Attert ont repris le bien afin d'y effectuer des travaux pour le remplacer en gîte d'été à chauves-souris. Le Parc a continué sur sa lancée pour réaménager l'ancien bunker de Metzert de la Ligne de Devèze, qui se situe à l'entrée du bois Beynert.

La Ligne ou Mur Devèze, est le nom donné à un ensemble de petits abris fortifiés, fortins ou bunkers communément appelés abris Devèze, érigés entre 1933 et 1935, à proximité de la frontière Est de la Belgique. L'objectif majeur du dispositif était de contenir sinon de retarder, une éventuelle invasion allemande. Toutefois, ces fortins étaient pour la plupart inoccupés lors de l'invasion allemande du 10 mai 1940.

Le réaménagement pour ces deux bâtiments a consisté à créer des chiroptières en hauteur (ouvertures pour chauves-souris) et avec une chicane pour que les chauves-souris puissent accéder à l'intérieur du bâtiment sans permettre à leurs prédateurs (fouines, chats, ratons-laveurs…) d'y pénétrer. En outre, des micro-gîtes, plaques de bois et briques alvéolés, ont aussi été posés à quelques centimètres des murs et sous la charpente. Les chauves-souris adorent se glisser dans ce type de cachettes, inaccessibles pour les prédateurs et à l'abri des courants d'air. En offrant plusieurs microclimats au sein de ces deux bâtiments, on assure aux chauves-souris qu'elles trouveront un emplacement idéal ; les chauves-souris ont en effet des exigences assez élevées concernant leur dortoir.

La différence majeure entre les deux gîtes à chauves-souris, c'est que la tour sera sûrement utilisée comme gîte d'été grâce à la chaleur qui s'accumulera sous le toit au printemps et durant l'été. C'est à cette période que les chauves-souris donneront naissance à leurs petits, qui ne peuvent pas encore réguler leur température corporelle. Ainsi un gîte chaud évite aux mères de dépenser trop d'énergie pour réchauffer leurs petits. Et lorsque les températures baissent en automne et en hiver, les chauves-souris recherchent des gîtes plus frais et avec une stabilité thermique pour hiberner, comme dans les grottes, caves ou dans le bunker réaménagé, qui se trouve enfoncé dans le sol.

Ces aménagements sont importants pour le Parc naturel car la rénovation des anciennes habitations, pour en améliorer l'isolation, condamne les ouvertures au niveau des toits et entraîne la disparition des gîtes de nos amis ailés. Ceci ajouté à la diminution des loges naturelles par une sylviculture qui prône des arbres sans cavités, les chauves-souris se retrouvent actuellement confrontées à une crise du logement. C'est pourquoi, il est important de laisser ce type de bâtiments à leur disposition.

Cela est d'autant plus important que les chauves-souris de nos régions sont bénéfiques pour nous. Les 24 espèces de chauves-souris présentes en Belgique se nourrissent exclusivement d'insectes. Sachant qu'en une nuit, une chauve-souris peut consommer l'équivalent de 25% de sa masse corporelle, cela représente jusqu'à 600 moustiques pour une pipistrelle. Par conséquent, elles participent à la régulation des populations d'insectes dont certains sont nuisibles pour l'homme et ses cultures (moustiques, procession-

naires du chêne, carpocapses du pommier et du prunier, etc).

Toutefois, pour que les chauves-souris puissent se loger et se nourrir dans nos villages, il est préférable qu'elles ne se retrouvent pas dans un milieu trop éclairé. En effet, lorsque la lumière à l'extérieur est trop intense, elles n'osent pas sortir du gîte pour se nourrir. De plus, si elles sortaient sous la lumière des lampadaires, elles se feraient facilement repérer et attraper par les rapaces nocturnes.

Sachant que les chauves-souris sont nocturnes, le grand public oublie facilement qu'elles sont présentes autour de nous. Ainsi, afin de mettre en lumière nos chauves-souris (mais pas trop quand même), **le Parc naturel a installé une sculpture en forme de chauves-souris en haut de la tour et un panneau explicatif à côté de chaque aménagement afin de sensibiliser le public à nos amis volants et aux pressions auxquelles ils font face.**



Le Frelon Asiatique, un envahisseur et une menace pour la biodiversité et l'apiculture



Identifié pour la première fois dans le sud de la France en 2004, le frelon asiatique a montré une colonisation rapide au travers de la France jusqu'à s'implanter en Belgique en 2016. Notre pays est actuellement presque entièrement colonisé.

Le Frelon Asiatique est un redoutable prédateur généraliste qui se nourrit d'une grande quantité d'insectes. Une colonie de frelons asiatiques se nourrit de presque 15 kg d'insectes par an avec une part de 30 à 60 % d'abeilles. Cette consommation comprend la nourriture des individus de la colonie et des larves de celle-ci.

Outre cette prédation, la présence constante du Frelon Asiatique aux abords des ruchers génère du stress chez les abeilles, les empêchant de sortir pour butiner.

Face à ce fléau la Commune d'Attert et le Parc Naturel s'engagent dans la lutte au travers de différents moyens dont l'information aux citoyens. D'autres mesures sont en cours de réflexion et vous seront présentées prochainement.

COMMENT RECONNAITRE UN FRELON ASIATIQUE

Le critère principal du frelon asiatique : ses pattes jaunes.
Il est d'ailleurs souvent appelé "frelon à pattes jaunes". Ses pattes sont en fait noires près du corps mais leurs extrémités (les tarses) sont jaune vif. Il s'agit d'un signe distinctif très fiable.

Le Frelon Asiatique est généralement plus petit que le frelon européen. Il a une apparence générale très sombre, presque noire, contrairement au frelon européen, qui est nettement plus jaune/roux. Son abdomen est majoritairement noir/brun foncé.

Il ne possède qu'une large bande jaune-orangée bien visible sur le 4e segment (vers l'extrémité de son corps). Le reste de l'abdomen a de très fins liserés jaunes.

COMMENT RECONNAITRE LE NID (COLONIE) DU FRELON ASIATIQUE

Au printemps (mars-avril), la colonie forme un nid primaire de la taille d'une orange. Il peut se trouver dans un endroit abrité (sous une corniche, dans un nichoir, dans un garage, dans une grange ...). Il peut parfois être confondu avec un nid de guêpes.

En se développant (fin printemps, début été), la colonie a besoin de plus d'espace. Le nid primaire est alors abandonné pour un nid secondaire.
Il s'agit d'un nid plus grand (de 40 cm à 120 cm de haut) se situant très souvent en hauteur dans les arbres. Il peut également se trouver à hauteur d'homme, dans les haies, les murs, les toitures, les appentis...

L'ouverture du nid est latérale et sa forme est arrondie. Ceci, contrairement au nid du frelon européen dont l'ouverture se situe en bas.

Vous constatez la présence d'un nid de Frelons Asiatiques : les apiculteurs de notre commune se tiennent à votre disposition.

Pour ce faire, veuillez contacter
M. DOFFAGNE Maxime,
chargé de mission au Parc Naturel
063/22.78.55
maxime.doffagne@attert.be

Maxime vous mettra en contact direct avec l'apiculteur référent de votre village.

Merci pour votre précieuse collaboration.

Enseignement



Quoi de neuf à l'école maternelle de Nothomb ?

SEPTEMBRE

VERS L'INFINI ET AU-DELÀ LES SUPER-HÉROS SONT LÀ !
Pour cette rentrée, place à l'action ! Les enfants ont voyagé dans le monde merveilleux de la bande dessinée et ont appris à reconnaître leurs forces mais aussi leurs faiblesses. Pendant un mois, ils ont vécu une aventure incroyable... devenant ainsi de véritables super héros. Au travers d'histoires, d'activités d'apprentissage et d'ateliers créatifs, chacun a découvert de nombreux pouvoirs si précieux pour vivre en groupe : entraide, gentillesse, courage et amitié.





OCTOBRE

CHOUETTE, UNE HISTOIRE POUR APPRENDRE !
Grâce au partenariat avec le Parc Naturel d'Attert et avec l'aide des bibliothèques de la région, les enfants ont découvert différents livres documentaires sur la vie des chouettes et des hiboux. Manipuler les livres, trouver des indices pour répondre aux questionnements de chacun, enrichir le vocabulaire de nos petites têtes blondes. Que de belles découvertes !

CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE À L'ÉCOLE
Les institutrices ont décidé de mettre en place une petite bibliothèque où chaque enfant peut emprunter un livre le vendredi et le ramener à la maison le weekend afin de partager un bon moment de lecture avec ses parents. Grâce à de nombreux dons, les livres ont été triés par catégories comme dans une vraie bibliothèque et un règlement a été créé et mis en place par les enfants.



NOVEMBRE

A LA DÉCOUVERTE DU ROI DE NOS FORÊTS : LE CERF

Le papa d'une élève est venu également partager sa passion. Devenu guide nature, Monsieur Gilles est venu nous parler du cerf. Lors de cette animation, nous avons pu consulter différents documents, poser nos questions mais aussi découvrir d'autres animaux de la forêt en observant différents objets et animaux naturalisés. Les enfants ont pu ainsi différencier les animaux à poils des animaux à plumes de notre région.

PARTAGE DU GOÛT À LA LECTURE AVEC LES P5-P6

Chaque semaine quatre élèves de 5ème et 6ème primaire de la classe de Madame Sophie préparent leur venue pour proposer une lecture d'un album dans chaque classe maternelle. Ce moment de partage entre les plus grands et les plus petits permet de donner du plaisir à chacun et un sens à l'apprentissage de la lecture à l'école.



ET EN 2026...

PLONGEZ DANS L'ENCHANTEMENT DES CONTES

Tous les enfants de l'école, l'équipe éducative et le Comité des parents uniront leurs efforts pour créer une soirée contes le vendredi 30 janvier 2026 à Nothomb. Les histoires traditionnelles seront mises en avant, revisitées, illustrées ou jouées par les enfants pour une soirée chaleureuse et pleine de surprises.

Si cela vous tente n'hésitez pas à scanner le QR code pour plus d'informations.





DECEMBRE

LA MAGIE DES HISTOIRES DE SAINT NICOLAS ET DE NOËL

Pour honorer le Grand Saint, les enfants ont fabriqué un livre pas comme les autres. À l'intérieur, de petites marionnettes ouvrent la porte à mille histoires mettant en scène Saint Nicolas et Père Fouettard.

PLACE À L'IMAGINATION !

Noël approche à grands pas. Quel bonheur d'écouter de belles histoires remplies de féerie

Ecole Communale de Nothomb

CONTACTS

Rue Nicolas Roeltgen, 69 6717 Nothomb
Mme GRAISSE Julie
063/21.71.84 - 0494/44.87.51
direction@ecolenothomb.be

école communale
Nobressart

Grandir ensemble à la maternelle de Nobressart











Quand j'arrive le matin à l'école maternelle de Nobressart, je suis content(e) parce que c'est une petite école où tout le monde se connaît. Je dis bonjour à mes copains et aux adultes, puis je range mon manteau et mon sac. Madame Marion et Madame Alexandra sont là pour nous accueillir avec le sourire. On se sent vite en confiance, un peu comme dans une grande famille.

Jusqu'à 9h00, on peut jouer calmement ou regarder des livres. J'aime bien ce moment parce qu'on commence la journée tout doucement. Ensuite, on se rassemble pour les rituels du matin : on regarde qui est présent, on parle du jour, de la date et de la météo. Comme on n'est pas nombreux, chacun peut participer et s'exprimer. Madame Marion et Madame Alexandra prennent le temps de nous écouter.

Après les rituels, on fait une activité collective. On apprend ensemble, on essaie et on s'entraide. Puis, on va aux toilettes et on prend notre collation pour avoir de l'énergie avant de sortir jouer.

Ensuite, c'est la récréation. On court, on joue, on rigole et on invente des jeux. Dans notre petite école, on se connaît bien et on fait attention les uns aux autres. Quand on revient en classe, on fait des ateliers jusqu'à 12h10. On dessine, on découpe, on colle, on construit ou on apprend en manipulant. Madame Marion et Madame Alexandra passent près de nous pour nous aider et nous encourager.

CONTACTS

Rue du Centre, 76- 6717 Nobressart

Mme BAUDOIN Sylvie
063/22.59.38 - 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

Ecole de Nobressart - Commune d'Attert
www.nobressart-ecole.weebly.com

Pour que notre classe continue l'année prochaine, il manque encore un élève. On espère que de nouveaux copains viendront nous rejoindre pour jouer, découvrir et partager plein de beaux moments avec nous !

Si vous souhaitez visiter l'école, vous pouvez prendre contact avec Madame Sylvie, la directrice.



À midi, ce sont Martine et Maude, les accueillantes, qui s'occupent de nous. Elles nous accompagnent pendant le repas, nous aident si besoin et veillent à ce que tout se passe calmement. Le temps de midi est un moment agréable où on mange tranquillement et où on se sent bien entourés.

L'après-midi, les plus petits, ou ceux qui sont fatigués, font la sieste. Même si on ne dort pas, tout le monde a un temps calme pour se reposer, écouter une histoire ou simplement se détendre. On apprend à respecter le calme des autres.

Après ce moment de repos, on continue avec des ateliers d'apprentissage et de manipulation. On découvre encore plein de choses, chacun à son rythme. Ensuite, on termine souvent par un moment de yoga ou de chant, qui nous aide à nous détendre et à finir la journée en douceur.



Le jeudi matin, c'est un jour spécial : on fait de la gym avec Madame Cathy. On bouge, on saute et on s'amuse beaucoup, tout en apprenant à bien utiliser notre corps.

Avant de rentrer à la maison, on range la classe tous ensemble. Puis, on retrouve nos parents avec plein de choses à raconter. À l'école maternelle de Nobressart, on se sent bien parce que c'est une petite école, où chacun est connu, écouté et accompagné pour grandir en toute confiance.

Les maternelles se mobilisent



Il nous manque 1 camarade pour la rentrée prochaine.



Ecole communale d'Attert



LES P1 À LA DÉCOUVERTE DE L'AUTOMNE

PROJET ÉCOLE DU DEHORS

Dans le cadre du projet École du Dehors, les élèves de P1 de la classe de Madame Laurence ont découvert l'automne à travers une série d'expériences concrètes et formatrices. La préparation d'une bonne soupe aux carottes leur a permis d'aborder des notions de mesure, de coopération et d'hygiène alimentaire. Les activités en plein air et les bricolages aux couleurs de la saison ont stimulé leur créativité tout en développant leur sens de l'observation. Quant à la construction d'une petite maison avec des éléments naturels, elle a favorisé l'esprit d'équipe, la résolution de problèmes et la compréhension des propriétés des matériaux.
Ces moments vécus à l'extérieur ne sont pas seulement l'occasion de profiter de la nature : ils constituent de véritables situations d'apprentissage, où les compétences scolaires et sociales des enfants sont renforcées.

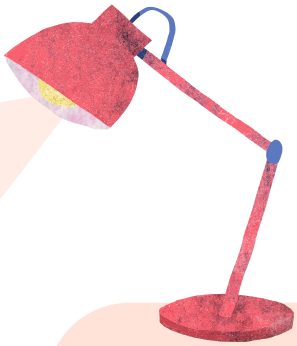




SOIRÉE CONTES ET LÉGENDES À L'ÉCOLE D'ATTERT

Le 14 novembre, l'école d'Attert a organisé une soirée Contes et Légendes. À la lueur magique des bougies et des lanternes, les élèves de P5 ont raconté leur propre conte préparé en classe et plusieurs parents, ainsi que des enseignantes ont prêté leur voix à des histoires merveilleuses. Ils ont révélé leur sens de la créativité et de l'expression orale.

Pour réchauffer petits et grands, une délicieuse « soupe de lutins » ainsi que des boissons chaudes étaient proposées. Une soirée magique et conviviale en cette fin d'automne.







CONTACTS

Rue des Potiers, 308 – 6717 Attert
Madame Collin Véronique
063/23.42.26 – 0498/22.26.52
veronique.collin@ecoleattert.be
Ecole d'Attert
www.**ecoleattert.**be

Ambiance de Noël à Thiaumont



CONTACTS

Rue du Marquisat, 198 6717 Thiaumont

Mme BAUDOIN Sylvie
063/57.73.50 - 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

Ecole de Thiaumont - Commune Attert
www.thiaumont-ecole.weebly.com







En cette fin d'année, les élèves de l'école de Thiaumont se sont réunis et ont mis la main à la pâte pour confectionner de magnifiques décorations ou de bons biscuits de Noël.

Ils ont d'abord choisi leur activité, et ont ensuite été rassemblés par groupes d'âges différents, chacun guidé par une enseignante. Nous apprécions beaucoup partager ces moments d'activités en multi-âges. En effet, au-delà de l'éveil artistique, les enfants apprennent à coopérer, à s'entraider et découvrent ou redécouvrent les classes des autres enseignantes de l'école.

Une belle occasion de combiner compétences manuelles et aptitudes relationnelles !

Le nouveau Conseil Communal des Enfants d'Attert officiellement installé





Le 5 novembre dernier a marqué une étape importante pour la jeunesse de la commune d'Attert : les nouveaux membres du Conseil Communal des Enfants (CCE) ont officiellement prêté serment devant le Collège communal. Entourés des autorités communales, de leurs parents et des conseillers de 6e primaire déjà en fonction, les jeunes élus de 5e primaire ont affirmé avec fierté leur engagement citoyen et leur volonté de participer activement à la vie de leur commune. Après la traditionnelle photo de groupe, les enfants se sont rapidement mis au travail afin de définir les grands axes de leur nouvelle mandature. Plusieurs projets porteurs de valeurs fortes ont ainsi été identifiés, dont plusieurs ont déjà été concrétisés.

UN PROJET DE SOLIDARITÉ POUR NOËL : LES SMILE BOX

Animés par une forte envie d'entraide, les jeunes conseillers ont lancé un premier projet solidaire autour de la confection de **Smile Box, réalisé en partenariat avec le PCS d'Attert.** Cette action visait à apporter chaleur, réconfort et sourires à des personnes en situation de précarité durant la période des fêtes, grâce à une récolte de dons et à la réalisation de boîtes solidaires.

Ce projet a rencontré un bel écho et a permis aux enfants de vivre une première expérience concrète de solidarité et d'engagement citoyen.

Le Conseil Communal des Enfants est composé de seize jeunes élus issus des différentes écoles de la commune :

Alexandre VIERLING, Alice ELSEN, Anna RENARD, Benjamin DEWITTE, Charlotte DUBREUCQ, Clémence GOFFINET, Edoardo CECCHETTI, Janelle JEANMART, Juliette NICOLAS, Justin REICHLING, Léonie MONHONVAL, Lexy MEER, Pauline MARTINIV, Robin TENEY, Soline LEGRAIN et Yuka JACQUES.



DES BOÎTES SOLIDAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES FAMILLES DU CPAS D'ATTERT

Dans le prolongement de ce projet de base, et souhaitant élargir leur action, les petits conseillers ont également réalisé des boîtes solidaires supplémentaires à destination des familles accompagnées par le CPAS d'Attert.
Les enfants ont été particulièrement attentifs à la confection des boîtes en fonction des besoins des familles, en y intégrant des produits utiles et des attentions adaptées. Une fois finalisées, ils se sont rendus au CPAS d'Attert pour remettre eux-mêmes ces boîtes au service sociale en vue de leur distribution, renforçant ainsi le sens et la portée de leur démarche solidaire.







UNE APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNELLE À LA RÉSIDENCE DES ARDENNES

Parallèlement à ces actions solidaires, les enfants du Conseil Communal des Enfants ont organisé une après-midi conviviale à la Résidence des Ardennes. Cette rencontre intergénérationnelle a permis de partager un moment chaleureux avec les pensionnaires autour de jeux de société, suivi d'un goûter partagé. Souhaitant prolonger l'esprit de Noël, les petits conseillers ont également invité leurs camarades des écoles de la commune à réaliser des cartes de vœux, qui ont été distribuées aux résidents à l'occasion des fêtes, apportant sourires et émotions.

UNE JOURNÉE PYJAMA EN SOUTIEN AUX ENFANTS MALADES

Le Conseil Communal des Enfants prévoit également l'organisation d'une journée pyjama symbolique afin de témoigner son soutien aux enfants hospitalisés et de sensibiliser la population à leur quotidien.

RÉFLEXION AUTOUR DES PLAINES DE JEUX COMMUNALES

Enfin, les jeunes conseillers souhaitent engager une réflexion approfondie sur l'aménagement et la sécurité des plaines de jeux communales, avec pour objectif de rendre ces espaces plus verts, conviviaux et sûrs.

Tout au long de l'année, les jeunes élus seront accompagnés par **Marie-Elisa THIELTGEN** et **Marie-Myriam RENSON**, responsables du service Jeunesse, ainsi que par **Amélie ANTOINE**, Échevine de l'Enfance, qui encadreront leurs projets et valoriseront leur engagement citoyen.

Avec enthousiasme, solidarité et sens des responsabilités, ces jeunes conseillers montrent déjà qu'ils sont prêts à agir concrètement pour améliorer la vie sociale et citoyenne à Attert.

Service jeunesse

CONTACTS

Mme THIELTGEN Marie-Elisa
Mme RENSON Marie-Myriam
063/24.27.85
accueil-extrascolaire@attert.be

Les Enfants d'abord : Stage « Les p'tits sportifs du Père Noël » au Hall sportif de Tontelange



Du 22 au 24 décembre, le Hall sportif de Tontelange a accueilli le stage « Les p'tits sportifs du Père Noël », destiné aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans. Durant trois journées placées sous le signe du sport et de la magie de Noël, les jeunes participants ont pu profiter d'un programme varié, ludique et adapté à leur âge.



Chaque journée était rythmée par plusieurs **ateliers sportifs et ateliers de Noël,** permettant aux enfants d'alterner activité physique, jeux, créativité et moments festifs. Encadrés par une équipe d'animateurs dynamiques et attentifs, les enfants ont évolué dans un cadre sécurisé et convivial.

Les enfants ont eu l'occasion de découvrir et de s'initier à de nombreuses disciplines sportives, telles que **le badminton, l'unihockey, la psychomotricité, le tchoukball, le baseball, et bien d'autres encore.** Ces activités ont favorisé le développement de la motricité, de la coordination, de l'esprit d'équipe et du plaisir de bouger.



Ce stage a vu le jour grâce à la collaboration entre le service extrascolaire communal « Les Enfants d'abord » et la RCA Attert, illustrant une volonté commune de proposer aux enfants des activités de qualité, accessibles et enrichissantes durant les vacances scolaires.

Véritable réussite, ce stage a été très apprécié tant par les enfants que par les familles et sera reconduit l'année prochaine, pour le plus grand bonheur des petits sportifs.



Un grand merci aux animateurs pour leur engagement et aux enfants pour leur enthousiasme tout au long de ces trois journées festives.

CONTACTS

Mme THIELTGEN Marie-Elisa
Mme RENSON Marie-Myriam
063/24.27.85
accueil-extrascolaire@attert.be











Un beau moment de découverte
lors de la Journée « Place aux Enfants »

Le samedi 4 octobre 2025, la commune d'Attert a participé à la Journée « Place aux Enfants », une initiative qui permet aux enfants de découvrir, le temps d'une journée, différents lieux et métiers de leur quotidien. Malgré une météo peu clémente, l'enthousiasme était bien présent : 23 enfants ont pris part à cette édition 2025, rythmée par plusieurs ateliers organisés sous forme de rotations d'une heure.

À la Zone de Police Arlon-Attert-Habay-Martelange, les enfants ont découvert le métier de policier aux côtés de Laurence, agent de quartier bien connue de la commune. L'atelier leur a permis d'en apprendre davantage sur le rôle de la police tout en testant certains équipements, tels que les menottes ou le gilet pare-balles, suscitant curiosité et amusement.

Le Parc naturel d'Attert, représenté par Renata, a proposé une immersion dans le monde fascinant des champignons. Après une présentation riche en informations, les enfants ont sillonné le parcours vita afin d'observer et d'identifier différents spécimens rencontrés en chemin.

Le service d'accueil extrascolaire communal « Les Enfants d'abord » a animé un atelier créatif autour du Land Art. À l'aide d'éléments naturels récoltés sur place, les enfants ont réalisé des mobiles, des tableaux nature ainsi qu'une fresque collective, laissant libre cours à leur imagination.

La Régie communale autonome d'Attert (RCA) était représentée par Timothée, gestionnaire du hall sportif, David Maenhaut, président du CPAS, et Marie-Anne Vrancken, conseillère CPAS et administratrice de la Régie. Ensemble, ils ont proposé des mini-ateliers d'adresse organisés au hall sportif, permettant aux enfants de se dépenser tout en développant leur agilité et leur coordination dans une ambiance ludique et dynamique.

Enfin, **la pharmacie du Val d'Attert** a ouvert ses portes aux enfants afin de leur faire découvrir le métier de pharmacien. À travers de petites mises en scène, ils ont notamment eu l'occasion de préparer des gélules, découvrant ainsi de manière concrète et accessible les réalités de cette profession.

« Cette journée « Place aux Enfants » a offert aux participants une expérience riche en découvertes, en apprentissages et en échanges. L'édition 2025 restera un moment fort, placé sous le signe de la curiosité, de la participation et de la convivialité. »



Les rendez-vous Histoire de l'Art de la Commission Culturelle

En ce début d'année 2026, la commune d'Attert et sa commission culturelle accèdent une nouvelle fois à vos demandes en vous proposant différentes activités liées à l'Histoire de l'Art : un cours du jour en dix rencontres, un cycle de trois soirées dont une prenant la forme d'un concert classique commenté, un week-end culturel dans une ville belge méconnue mais qui a le vent en poupe : TOURNAI !

Ces différentes propositions s'adressent tout autant à un public déjà conquis qu'à toute personne désireuse et curieuse de découvrir différentes expressions artistiques : architecture, sculpture, peinture, musique…

10 NOUVEAUX RENDEZ-VOUS…

… pour s'entendre raconter la vie des artistes, pour parcourir des courants artistiques, pour traverser l'Histoire de l'Art grâce à des approches thématiques variées et inattendues

Cours d'Histoire de l'Art
le vendredi de 14h30 à 16h30
à l'administration communale
(Chapelle)

1. Vendredi 06 février 2026
2. Vendredi 27 février 2026
3. Vendredi 06 mars 2026
4. Vendredi 13 mars 2026
5. Vendredi 20 mars 2026
6. Vendredi 27 mars 2026
7. Vendredi 03 avril 2026
8. Vendredi 10 avril 2026
9. Vendredi 17 avril 2026
10. Vendredi 24 avril 2026

P.A.F. 60 euros

UN NOUVEAU CYCLE DE CONFÉRENCES…
À SUIVRE À LA CARTE

DONNER À VOIR, À DÉGUSTER
ET À ENTRENDRE LES ARTS

1

MERCREDI 04 FÉVRIER 2026 À 20 H 00
CONFÉRENCE | CHAPELLE

LE JAUNE : DE SA FACE OBSCURE À SA FORCE VITAMINÉE

Découvrez l'histoire fascinante du jaune, une couleur aux multiples facettes qui a marqué l'évolution de la création artistique. De l'éclat divin des fonds or médiévaux aux tournesols vibrants de Vincent Van Gogh, nous explorerons les secrets de ses pigments et de sa symbolique changeante. Entre lumière sacrée et stigmate de l'infamie, cette conférence dévoile comment le jaune a bousculé les codes de la peinture à travers les siècles. Rejoignez-nous pour un voyage chromatique captivant au cœur des chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art.

P.A.F. 5 euros





2

MERCREDI 04 MARS 2026 À 20H

CONFÉRENCE – DÉGUSTATION | CHAPELLE



SOIRÉE TEA TIME…
EN COMPAGNIE DES PERSONNALITÉS DE LA BELLE ÉPOQUE

Une nouvelle opportunité s'offre à vous… celle de passer un moment à la fois convivial et culturel autour d'une tasse de thé ou d'une infusion. Pour cet afternoon tea, ce five o'clock tea qui aura lieu en soirée !, nous serons en présence virtuelle et picturale des élégantes et des élégants de la Belle époque. Ainsi, entre deux gorgées de ce breuvage et deux bouchées de petits fours, vous verrez défiler à l'écran les plus somptueux personnages de la Belle époque immortalisés par Giovanni BOLDINI, Jacques-Emile BLANCHE, Antonio de LA GANDARA, Antoine DEVAMBEZ, John Singer SARGENT…

P.A.F. 12 euros

3

MERCREDI 01 AVRIL 2026 À 20H

CONCERT CLASSIQUE COMMENTÉ | SALLE SCHUMAN

MUSIQUE VIVANTE !

En partenariat avec l'IMEP
Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie

Redécouvrez le répertoire classique sous un nouveau jour grâce à une expérience immersive de médiation culturelle. Loin des formats traditionnels, le concert commenté permet de lever le voile sur les intentions des compositeurs et les structures des œuvres. Grâce à des interventions vivantes entre les morceaux, les musiciens et le médiateur brossent le contexte historique, révèlent les secrets de composition, rendent la musique accessible à tous, des néophytes aux mélomanes avertis. C'est une invitation à écouter autrement, en transformant chaque note en une histoire et en créant un lien direct et chaleureux entre la scène et le public.

P.A.F. 12 euros

ANCIENNE EGLISE D'ATTERT
NOUVEL ESPACE CULTUREL

LE VENDREDI 13 FÉVRIER 2026 À 20H

UN CONCERT… AH DE LA HARPE !

Laissez-vous envoûter par la magie d'un concert de harpe, une expérience sensorielle où la virtuosité technique rencontre la poésie sonore. Instrument millénaire aux sonorités cristallines, la harpe transporte son auditoire dans un univers de sérénité et d'élégance, idéal pour une parenthèse hors du temps. Cette prestation musicale sera assurée par la harpiste Juliette GAUTHIER qui a souhaité inviter Isaline DASSY (harpe) et Léa BEUN (flûte traversière) pour l'accompagner durant cette soirée musicale aussi féérique que rythmée. Compositeurs et compositrices tout aussi bien belges qu'étrangers seront au programme pour varier les plaisirs et garantir le vôtre.

PAF : 12€ - Pas de réservation
Une organisation de la Commune d'Attert et de la Commission culturelle d'Attert.





Escapade culturelle : 48 heures d'émerveillement à Nancy

Les 11 et 12 octobre derniers, un groupe de cinquante passionnés a pris la route direction la cité des Ducs de Lorraine. Entre splendeurs rococos, effervescence Art Nouveau et gastronomie généreuse, retour sur un voyage culturel aussi intense que convivial. Ce week-end était organisé et guidé par Emmanuel Grégoire (historien de l'Art) à la demande de la Commission culturelle de la commune d'Attert.

Le premier jour, sous le regard de Stanislas, l'arrivée à Nancy commence par un choc visuel : la place du même nom. Sous un ciel radieux, notre groupe a pu admirer la cohérence urbanistique du lieu, les grilles dorées à la feuille d'or de Jean Lamour, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO et le splendide jardin éphémère installé dans ce superbe écrin. L'apéritif, après avoir écouté un charmant concert de musique de chambre dans la grande salle de l'opéra de Lorraine, nous a été servi sous d'autres ors, ceux du foyer de cette institution.

Après un déjeuner laissé libre, la journée s'est poursuivie par un moment de recueillement artistique au **Musée des Beaux-Arts.** Nos voyageurs ont été particulièrement touchés par la richesse des collections, notamment les œuvres du peintre nancéen Emile Friant et la surprenante collection Daum, qui retrace l'histoire du verre et du cristal dans la capitale lorraine.
Le lendemain avait pour objectif de décliner l'Art Nouveau dans tous ses états. Après une balade commentée dans la ville, c'est la direction du **Musée de l'École de Nancy, ancienne demeure d'Eugène Corbin qui était retenue pour découvrir les chefs-d'œuvre de Gallé et de Majorelle parmi tant d'autres.** Fascinés par ce mobilier et ces objets d'une telle teneur esthétique, si bien inspirés par la nature, une dernière halte pour les participants à ce périple s'imposait à la Villa Majorelle, véritable joyau architectural.

Bergamotes, perles de Lorraine et macarons ont heureusement trouvé leur place durant ce week-end trépidant de visites culturelles.

Un immense merci à tous les participants pour leur enthousiasme, leur motivation et leur curiosité. À bientôt pour de nouvelles découvertes... en Belgique cette fois... à TOURNAI !



UNE SORTIE CULTURELLE À TOURNAI ! ! !

LES SAMEDI ET DIMANCHE 06 ET 07 JUIN 2026

Évadez-vous le temps d'un week-end à Tournai, l'une des plus anciennes cités de Belgique, où 2 000 ans d'histoire s'offrent à vous. Découvrez un patrimoine architectural exceptionnel en visitant la Cathédrale Notre-Dame, un chef-d'œuvre romano-gothique magnifiquement restauré et unique en son genre avec ses cinq tours majestueuses. Flânez dans le centre historique pour admirer les joyaux de l'Art Nouveau, avant de pousser les portes du Musée des Beaux-Arts. Conçu par le célèbre architecte Victor Horta, cette institution abrite des trésors belges et français, notamment des toiles d'Édouard Manet et des œuvres monumentales de Louis Gallait. Ne manquez pas l'immersion dans le savoir-faire local au TAMAT (Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles), témoin de la renommée internationale de la ville. Pour clore vos journées en beauté, profitez de l'ambiance chaleureuse de la Grand-Place.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à contacter
RAUSCH Patrick
patrick.rausch@attert.be
ou **ANTOINE Amélie**
amelie.antoine@attert.be

NOMBRE DE PLACES : 50
RENSEIGNEMENTS : Emmanuel GRÉGOIRE au 0497/03.75.69



Appel à vous !

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal de janvier nous a été envoyée par **ELSKENS Philippe.**

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante :

marie-elisa.thieltgen@attert.be

Quatrième recueil

" La vie, c'est ni tout rose ni tout gris"

Maman d'une famille recomposée de six enfants et quatre petits-enfants, Marie-Anne enseigne l'éducation physique dans les écoles primaires d'Arlon depuis plus de 25 ans.

Après trois précédents recueils "Je voulais vous dire" en 2010, "Ces quelques mots" en 2012 et "Sous les nuages, le soleil" en 2017 dont les bénéfices ont aidé diverses associations locales, voici un quatrième recueil " La vie, c'est ni tout rose ni tout gris" traitant de la différence, du handicap et du harcèlement.

Ce dernier recueil est composé de textes personnels et de réflexions d'élèves de ses écoles ainsi que de quelques textes de personnes inspirées.

Quelques exemplaires sont encore disponibles auprès de l'auteure à l'adresse suivante
8alamaison@gmail.com



Vous êtes écrivain ou auteur, résidez ou avez résidé à Attert, et désirez voir vos ouvrages mis en avant dans notre bulletin communal ?
N'hésitez pas à contacter Amélie Antoine, Échevine de la Culture, via **amelie.antoine@attert.be**

Nouveauté à la Maison Croix-Rouge Attert-Martelange-Fauvillers en 2026 !

La section locale - en partenariat avec les CPAS et les PCS des 3 communes – va mettre sur pied des après-midis récréatives pour les séniors (à partir de 70 ans) issus des 3 communes. Des activités telles que jeux de société, gymnastique douce, jeux de cartes, papote, tricot, lecture, ... et des animations telles que danse musette seront proposées aux ainés.

EN 2026, ELLES AURONT LIEU À :

Fauvillers (Ferme Simon)
le jeudi 26 mars de 14h00 à 16h00
Martelange (maison de village)
le jeudi 25 juin de 14h00 à 16h00
Attert (salle Schuman de la maison communale)
le jeudi 24 septembre de 14h00 à 16h00
Fauvillers (Ferme Simon)
le jeudi 26 novembre de 14h00 à 16h00

Ces rencontres intitulées « A la croisée des aînés » seront suivies d'un goûter (tarte, café). Ces après-midis sont destinées aux personnes qui désirent se divertir et rencontrer d'autres personnes afin de briser leur isolement.

Participation gratuite, mais sur inscription
063/23.37.81
michele.montigny@skynet.be.

Possibilité de véhiculer des personnes aux différents lieux d'animation. Plus de renseignements vous seront communiqués ultérieurement par voie postale.

NOUVELLE ACTIVITÉ PROPOSÉE AUX RÉSIDENTS DE LA RESIDENCE DES ARDENNES

LE TRICOT

Bienvenue aux « tricoteuses » de la Vallée qui souhaitent se joindre à nous avec leur matériel.

Rendez-vous deux mercredis par mois, de 14h à 16h.
Première rencontre le mercredi 7 janvier
à la Résidence des Ardennes.

Volontaires Croix-Rouge : Monique et Marie
Renseignements : 063/22.20.43

VOICI LES DATES DES COLLECTES DE SANG À ATTERT (SALLE DU COTHURNE), LES LUNDIS ET MARDIS DE 16H00 À 20H00

- Lundi 23 et mardi 24 mars
- Lundi 15 et mardi 16 juin
- Lundi 14 et mardi 15 septembre
- Lundi 30 novembre et mardi 1er décembre

Donner du sang, c'est offrir la vie. Chaque jour, des vies dépendent de dons de sang.

EPISOL A FÊTÉ SES 10 ANS

Le 15 octobre 2015, la MCR Attert-Martelange-Fauvillers s'est lancé dans le beau projet d'épicerie sociale qui s'est installée à Martelange (position centrale par rapport aux trois communes concernées). En octobre dernier, l'anniversaire a été célébré en deux temps. Pour débuter, une porte-ouverte était proposée à tous les bénévoles, mais également aux différents partenaires : le personnel et les conseillers des 3 CPAS ont visité Episol sous les explications fournies par le responsable Olivier Montigny. Par la suite, tous les bénévoles de ce service ont été mis à l'honneur à Grumelange par la présidente Carine Moris en présence de Nicole Pauquet, Christine Welschen de la Croix-Rouge et des présidents des CPAS. Les services clubs qui ont financé l'achat de congélateurs ont été remerciés pour leur aide. Actuellement, 11 bénévoles se relayent chaque vendredi après-midi et ils ont accueilli une cinquantaine de familles bénéficiaires en 2025.





Si vous avez un peu de temps à consacrer aux bénéficiaires, venez rejoindre notre dynamique équipe de volontaires.
Vive Episol et bon anniversaire aux bénévoles !

Contact : Carine MORIS - **0472/43.76.25**

Fleurissons nos villages ensemble !



La Commune tient à exprimer sa profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont œuvré avec passion au fleurissement de nos villages l'été dernier. Grâce à votre investissement et à votre main verte, nos espaces publics ont rayonné, offrant un cadre de vie magnifique à tous les habitants.













UN SOUTIEN FINANCIER POUR VOS PROJETS

Pour continuer sur cette belle lancée et vous accompagner dans l'achat de fleurs et de plantes, la Commune renouvelle son soutien. **Nous octroyons un subside pouvant aller jusqu'à 1 500 € par village.**

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE ?

C'est simple ! Il vous suffit d'adresser un courrier officiel de demande au Collège communal à l'adresse **administration@attert.be** en y joignant une copie des tickets de caisse de vos achats.

UNE COORDINATION NÉCESSAIRE

Afin de simplifier la gestion administrative, nous demandons à ce qu'une seule demande soit introduite par village. Si plusieurs habitants ou groupes s'occupent du fleurissement dans la même localité, nous vous invitons à vous concerter pour regrouper l'ensemble de vos justificatifs dans un dossier unique.

Merci encore pour votre contribution précieuse à la beauté et à la convivialité de notre entité !



Depuis septembre 2025, un nouveau sport se pratique à Tontelange : le pickleball



Il s'agit d'un sport de raquette qui se rapproche du padel… sans en être. On pourrait dire qu'il s'agit de son proche cousin. Grâce à son coût beaucoup plus démocratique et à sa grande facilité d'accès - une trentaine de minutes suffisent pour en comprendre les règles de base et commencer à échanger avec d'autres joueurs - le pickleball n'a vraiment rien à envier à son cousin plus médiatisé. Disons simplement que, chez nous, son développement marketing est encore plus discret.

Pourtant, de l'autre côté de l'Atlantique, au pays de l'Oncle Sam, mais aussi chez leurs voisins arborant la feuille d'érable rouge sur fond blanc et rouge, le pickleball est bien plus qu'un sport émergent : c'est l'un des sports à la croissance la plus rapide.

Vous ne savez pas encore en quoi cela consiste ? Nous vous invitons à taper « pickleball highlights » dans votre moteur de recherche préféré pour découvrir toute la dimension de ce sport de patience et de réflexes, où ce n'est pas nécessairement celui qui frappe le plus fort ou qui court le plus qui l'emporte à la fin - contrairement à certains sports comme le tennis, où la dimension physique est primordiale.

Ici, ce sont la patience, la précision et la subtilité de chaque balle qui font la différence. Sans aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'un sport de « vicieux », disons plutôt que c'est un sport de… filou

Si votre curiosité est piquée, nous vous invitons à venir tester le Pickleball le samedi matin à Tontelange, de 9h00 à 11h00.

Que vous soyez habitué aux sports de raquette ou non, sportif confirmé ou débutant, et que vous ayez entre 12 et 99 ans, vous serez le bienvenu !



INFOS ET INSCRIPTIONS

0471/50.61.66
centresportif@attert.be

TARIFS

- 6 € la séance
- 50 € la carte de 10 séances

La psychomotricité, ça vous parle ?

De plus en plus de parents s'y intéressent pour accompagner le développement de leurs enfants, dès le plus jeune âge, à travers le mouvement et le jeu.
La Commune d'Attert réfléchit à la mise en place de cours de psychomotricité. Mais avant de se lancer, on aimerait savoir ce que **VOUS en pensez :** pour quel âge, sous quel format, à quels horaires…

Un petit sondage, rapide et sans engagement, est disponible via le QR code. Quelques minutes suffisent pour nous aider à construire un projet qui vous ressemble.



À VOS AGENDAS !

Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues.

N'hésitez pas à contacter votre administration communale pour tout renseignement complémentaire
063/24.27.70
administration@attert.be

JANVIER 2026

VENDREDI 30 JANVIER 2026

Ecole communale de Nothomb

Soirée contes

SAMEDI 31 JANVIER 2026 À 20H00

Le Cothurne

Pièce de théâtre « Non ! Ce n'est pas gagné »
Pièce de théâtre de Yves Billot
PAF : 10€ - 5€ pour les enfants de moins de 12 ans
Pas de réservation
Lieu : Salle du Cothurne Voie de la Liberté 113 à Attert
Renseignements :
Monique Fouss - monique.fouss@hotmail.com
0496/29.89.60

SAMEDI 31 JANVIER 2026

Les Syndicat d'initiatives de Ell et Attert et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Balade au clair de lune
Les Syndicat d'initiatives de Ell et Attert, l'asbl Kulturmillen organisent en collaboration avec le Parc naturel de la Vallée de l'Attert une balade au clair de lune.
Le départ en bus est à Ell au café Chez Margot (Haaptstrooss) à 18h00 pour le circuit de 8,7 km et à 19h00 pour celui de 4,5 km.
Tarif : adulte : 7 € - Enfant : 3 € comprenant le transport, un vin ou chocolat chaud sur le parcours et une boisson à l'arrivée.
Inscription obligatoire via le QR Code

ou par mail à syndicat@ell.lu
en mentionnant la balade choisie.

Plus d'infos sur www.pnva.be
https ://www.facebook.com/parc.attert/

FÉVRIER 2026

DIMANCHE 1ER FÉVRIER 2026 À 15H00

Le Cothurne

Pièce de théâtre « Non ! Ce n'est pas gagné »
Pièce de théâtre de Yves Billot
PAF : 10€ - 5€ pour les enfants de moins de 12 ans
Pas de réservation
Lieu : Salle du Cothurne Voie de la Liberté 113 à Attert
Renseignements :
Monique Fouss - monique.fouss@hotmail.com
0496/29.89.60

VENDREDI 6 FÉVRIER 2026 À 20H00

Le Cothurne

Pièce de théâtre « Non ! Ce n'est pas gagné »
Pièce de théâtre de Yves Billot
PAF : 10€ - 5€ pour les enfants de moins de 12 ans
Pas de réservation
Lieu : Salle du Cothurne Voie de la Liberté 113 à Attert
Renseignements : Monique Fouss
monique.fouss@hotmail.com – 0496/29.89.60

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026 DE 9H00 À 12H00

Repair Café Attert

Lieu : Au Village, 1 6717 Tontelange

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026 DE 10H00 À 16H00

Les trois arbres

Atelier artistique pour enfants et parents
Atelier autour de la culture aborigène d'Australie animé par Elise Claudot
Découverte de la culture aborigène d'Australie avec une matinée d'initiation du didgeridoo ainsi que la création d'un moment de peinture pointilliste l'après-midi.
Plus d'infos sur notre page facebook Les trois arbres ou via notre newsletter.
Lieu : Les trois arbres, 92 Montée du panorama Parette
Renseignements :
ecolieulestroisarbres@gmail.com
elise.claudot@gmail.com

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026 À 20H00

Le Cothurne

Pièce de théâtre « Non ! Ce n'est pas gagné »
Pièce de théâtre de Yves Billot
PAF : 10€ - 5€ pour les enfants de moins de 12 ans
Pas de réservation
Lieu : Salle du Cothurne Voie de la Liberté 113 à Attert
Renseignements :
Monique Fouss - monique.fouss@hotmail.com
0496/29.89.60

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026 À 20H00

Animation Lischertoise

Verre du nouvel an et soirée petits feux
Un verre sera offert pour la nouvelle année et la soirée se prolongera à l'extérieur (petits feux dans la cour) ou à l'intérieur de la salle.
Lieu : Salle du village de Lischert
Renseignements : Elisabeth Verbeeren – 0493/10.30.88

DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026 À 12H00

Royal Sporting Club Tontelange

Traditionnel repas choucroute dans les installations du club

MERCREDI 11 FÉVRIER 2026 À 13H30

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Atelier taille des fruitiers - Verger Conservatoire de Post
Le mois de février est idéal pour la taille de formation des fruitiers. De ce fait, le Parc vous propose une formation taille de différents fruitiers (pommiers, poiriers et pruniers) du verger conservatoire de Post. L'âge des arbres dans le verger varie de 5 et 20 ans.
L'activité sera animée par Benjamin Cerisier.
Prix : 5 €
Inscriptions à partir du 11 janvier sur www.pnva.be ou 063/22.78.55 - max 15 personnes
Plus d'infos sur www.pnva.be
https ://www.facebook.com/parc.attert/

MERCREDI 11 FÉVRIER 2026 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Conférence sur le loup au fil du temps
Conférence par Jérôme Crépin, historien et naturaliste
Comment faire cohabiter le loup et les activités humaines ? Comment poursuivre sa protection alors que politiquement, les instances européennes semblent vouloir lever les barrières à sa chasse encadrée ? Mais au final, qu'est-ce que le loup ? Qui est-il ? Quels sont les aspects qui relèvent de l'imaginaire et ceux qui relèvent de la réalité ? La conférence se propose d'examiner tous les aspects liés à la question du prédateur au fil du temps. Des idées reçues seront battues en brèche, des nuances seront installées et une réflexion plus globale sera proposée.
Lieu : Salle Robert Schuman
Inscriptions sur www.pnva.be ou 063/22.78.55 – Gratuit
Plus d'infos sur www.pnva.be
https ://www.facebook.com/parc.attert/

VENDREDI 13 FÉVRIER 2026 À 20H00

Commission culturelle d'Attert

Concert de harpe
Concert de Juliette Gauthier harpiste accompagnée d'Isaline Dassy, harpiste et de Léa Beun, flûtiste.
PAF : 12€
Lieu : Centre culturel d'Attert (Eglise St Etienne)
Pas de réservation
Renseignements : culture@attert.be

DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026 À PARTIR DE 12H30

SABAIDI - Enfants du Monde

Repas « Bol de riz »
Repas " Bol de Riz " et ses accompagnements , repas complet solidaire et ambiance St Valentin. Activité organisée par "SABAIDI - Enfants du Monde". Cette asbl a pour but d'aider des enfants à la scolarisation (rénovation / construction d'écoles, achat de matériel...) à travers le monde.
Lieu : Salle « La Fontaine » à Nobressart
PAF : adultes 20€ / enfants < 12 ans 10€
Inscriptions souhaitées pour le 10 février auprès de francis.lepere@yahoo.fr ou au 0496/80.11.44.
Versement possible sur le compte BE31 0688 9718 4955.

VENDREDI 20 FÉVRIER 2026 À PARTIR DE 19H30

Tennis Club Val d'Attert

Soirée jeux de société
Soirée conviviale pour découvrir de chouettes jeux de société ou passer un bon moment autour de vos jeux préférés. A partir de 7 ans.
Lieu : 115, Voie de la Liberté 6700, Attert (club-house du club de tennis)
Renseignements :
Loïc Wildschütz - tcvattert@gmail.com - 0496/85.44.57

DIMANCHE 22 FÉVRIER 2026 À 11H00

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Orvaliflette à emporter et bar
Lieu : Salle Aurore Thiaumont 183, rue du Marquisat
Renseignements :
aurore.thiaumont@gmail.com
www.aurore-thiaumont.be

SAMEDI 28 FÉVRIER 2026 À PARTIR DE 19H00

Patro Desmond Tutu

Grand Feu de Metzert - Tontelange
Nous vous invitons à chasser le froid de l'hiver et accueillir le jeune soleil du printemps autour du Grand Feu de Metzert-Tontelange avec nous ! Marche aux flambeaux à 20h00, allumage du bûcher à 20h30. Plus d'infos sur notre page Facebook !
Lieu : Voie du tram à Tontelange
Renseignements :
Luana Marson – metzert-tontelange@patro.be

MARS 2026

DIMANCHE 1ER MARS 2026

La Fontaine Nobressart

Allure Libre « Les bosses de Nobressart »
Départ : 10h00
Course à pied 2 distances autour de Nobressart 13 km et 6km (routes et chemins forestiers) ainsi qu'une course pour les enfants (1,2 km) autour de la plaine de jeu.
Renseignements :
Thieltgen Eric - thieltgen.eric@gmail.com – 0491/76.12.34

SAMEDI 7 MARS 2026 DE 9H00 À 12H00

Repair Café Attert

Lieu : Au Village, 1 6717 Tontelange

SAMEDI 7 MARS 2026 À 20H30

Les trois arbres

Concert "Voix de femmes" pour la journée internationale des droits des Femmes
Lieu : Les trois arbres, 92 Montée du panorama Parette
Renseignements : ecolieulestroisarbres@gmail.com

DIMANCHE 15 MARS 2026 À 12H00

Animation Lischertoise

Repas poulet
Repas à la salle du village. Au menu : poulet de la ferme Antoine-Biren
Lieu : Salle du village de Lischert
Renseignements : Elisabeth Verbeeren – 0493/10.30.88

WEEKEND DU 20 AU 22 MARS 2026

Royale Concordia Heinstert

35ème Carnaval d'Heinstert
- Vendredi à 21h00 : bal déguisé
- Samedi de 15h00 à 17h00 : bal des enfants
 - o à 18h00 : intronisation du prince Carnaval
 - o à 21h00 : bal de carnaval
- Dimanche dès 15h00 : 35ème cortège carnavalesque dans les rues du village

Lieu : Salle Concordia, rue des Prés, 248 à 6717 Heinstert
Renseignements :
Valéry Cuvelier - concordiaheinstert@gmail.com

SAMEDI 21 MARS 2026 À 20H30

La Détente de Nothomb

Soirée théâtre
La Détente de Nothomb reçoit la troupe de théâtre "Scen'impossip" pour une représentation exceptionnelle de leur dernier spectacle. A voir absolument !
Lieu : Salle de village Nothomb
Renseignements :
Vincent Goffard – 0494/50.18.36
ladetentenothomb@gmail.com

DIMANCHE 22 MARS 2026

Ecole communale de Nobressart

Petit déjeuner

MERCREDI 25 MARS 2026 À 19H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Chouette soirée !
Avec Olivier Dugaillez, éco-pédagogue aux CNB, venez en apprendre plus sur ces animaux nocturnes et peut-être même pourrez-vous les entendre.
Inscription à partir du 25 février – max 20 personnes
Plus d'infos sur www.pnva.be
https ://www.facebook.com/parc.attert/

DIMANCHE 29 MARS 2026

Ecole communale de Nothomb

Chasse aux œufs

AVRIL 2026

VENDREDI 3 AVRIL 2026 À 20H30

Les trois arbres

Spectacle présenté par l'artiste polyvalent Gauthier Jansen
"Apéro Intime" Un concert ? Pas vraiment ! Un one-man-show ? Pas stricto sensu ! C'est peut-être un retour aux origines du stand-up ; un voyage musical nourri d'anecdotes sans frontières ! C'est une analyse de l'apéro, ce rituel rassembleur et joyeux où les émotions se déversent et libèrent. Un voyage sur le fil de l'impro, au bord du rire, des larmes et de l'âme !
Lieu : Les trois arbres, 92 Montée du panorama Parette
Renseignements : ecolieulestroisarbres@gmail.com

SAMEDI 4 AVRIL 2026 DE 9H00 À 12H00

Repair Café Attert

Lieu : Au Village, 1 6717 Tontelange

SAMEDI 11 AVRIL 2026

Ecole communale de Nobressart

Fête de l'école

DIMANCHE 12 AVRIL 2026 À 11H00

Royale Concordia Heinstert

Concert de Printemps
Concert de la société de musique de Heinstert suivi du concert d'une société invitée
Lieu : Salle Concordia, rue des Prés, 248 à 6717 Heinstert
Renseignements :
Joëlle Zeippen - concordiaheinstert@gmail.com

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Concert de Gala
Samedi 20h00 – dimanche 16h00
Lieu : Salle Aurore Thiaumont 183, rue du Marquisat
Renseignements :
aurore.thiaumont@gmail.com
www.aurore-thiaumont.be

DIMANCHE 19 AVRIL 2026

Ecole communale de Heinstert

4ème marche houblonnée de l'école



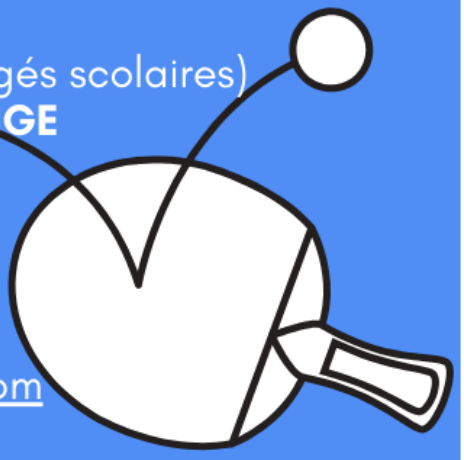
ASSOCIATION PARKINSON A.S.B.L
Ensemble bien plus fort.e.s

TENNIS DE TABLE VAL D'ATTERT

SPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON

TENNIS DE TABLE
en mode convivial

Les mercredis de 10H30 à 12h00 (sauf congés scolaires)
HALL SPORTIF UM BRUCH, 6717 TONTELANGE



Pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson et les accompagnants.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Jean-Luc DELHOVE Email: cttattert@gmail.com
Tél: +32 499 25 24 36
30€ SAISON

STAGES - COURS DE PEINTURE, DESSIN, ART-THÉRAPIE

MARIANNE LORACH PLASTICIENNE ENSEIGNANTE ART-THÉRAPEUTE

ATELIER ARC-EN-CIEL

Pour les enfants, adolescents, adultes avec en option : immersion anglais

Découverte de diverses techniques de peinture et dessin : pochoirs, impressions, pulvérisations, gravure à la colle, marbrures, batik, nouages et ligatures (shibori), collage avec pigments, acryliques, aquarelle, pastel, encres, brous de noix... sur différents supports : toiles, textile, papiers, cartons...

Créations individuelles, collectives... inspiré d'art traditionnel, contemporain, abstrait.

Immerison Anglais : activités artistiques données en anglais avec chants, exercices corporels, histoires, jeux (pour les enfants)
Art-thérapie : création à partir d'un thème, conte, mythe, jeu, de tableaux, collages, carnets créatifs, mandalas, masques, land-art...

STAGES DE L'ANNÉE SCOLAIRE :
9H30-12H30 ou 13H30-16H30 par demi-journée

- Lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025 : Techniques mixtes / art-thérapie
- Lundi 16 au vendredi 20 février 2026 : Techniques mixtes et Anglais
- Lundi 27 avril au vendredi 1er mai 2026 : Techniques mixtes / art-thérapie

COURS ANNUEL
À partir du 1er septembre 2025

- Mardi, Mercredi : De 14h00 à 16h30
- Jeudi, Vendredi, Samedi : De 9h30 à 12h00

Marianne Lorach | 133 rue du Koun 6717 Nobressart - Belgique | Tél. : 0032-(0)-63.44.65.26 GSM : 0032-(0)–478.51.32.90 | Mail. : mlorach@skynet.be www.atelier-arc-en-ciel.be

24-26 AVRIL 2026

TÉLÉVIE ATTERT

Le Cothurne, 113 Voie de la Liberté, B-6717 Attert



VENDREDI
Marche en groupe • VTT

SAMEDI
Marches & courses • Blind test • Scrapbooking

DIMANCHE
Marches & courses • Balade pour old timers • Défilé de vieux tracteurs • Randonnée à moto • Repas campagnard • Baptêmes en voitures de prestige • Village Enfants • Spectacle équestre • Scrapbooking

Tout le week-end: Défi puzzle – Bar & petite restauration

Syndicat d'initiative du Val d'Attert +32 496 87 50 14
www.attert-tourisme.be televie.attert@gmail.com

télévie
#toutdonner



LES PANTOUFLARDES DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Chaque jeudi à 13h30

± 6 km au départ de différents lieux de la commune ou environs immédiats

Agenda sur www.attert-tourisme.be

063 23 62 88
jules.coibion@skynet.be

STAGES DE TENNIS DE TABLE

du 20 au 24 octobre 2025
(PERFECTIONNEMENT*)
du 16 au 20 février 2026
(INITIATION & PERFECTIONNEMENT*)
du 03 au 07 août 2026
(INITIATION & PERFECTIONNEMENT*)

** réservé aux joueurs affiliés dans un club de TT*

Horaires du stage : 09h00-16h00
Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00
(compris dans le prix) - P.A.F. : 100 €
Hall sportif Um Bruch (Tontelange)
Renseignements et inscriptions :
stages@cttattert.be / +32 499 252436
dates limites d'inscription :
voir https://www.cttattert.be/stages/
Stages dispensés par un moniteur agréé Adeps
Attention, nombre de places limité
et prévoir son pique-nique

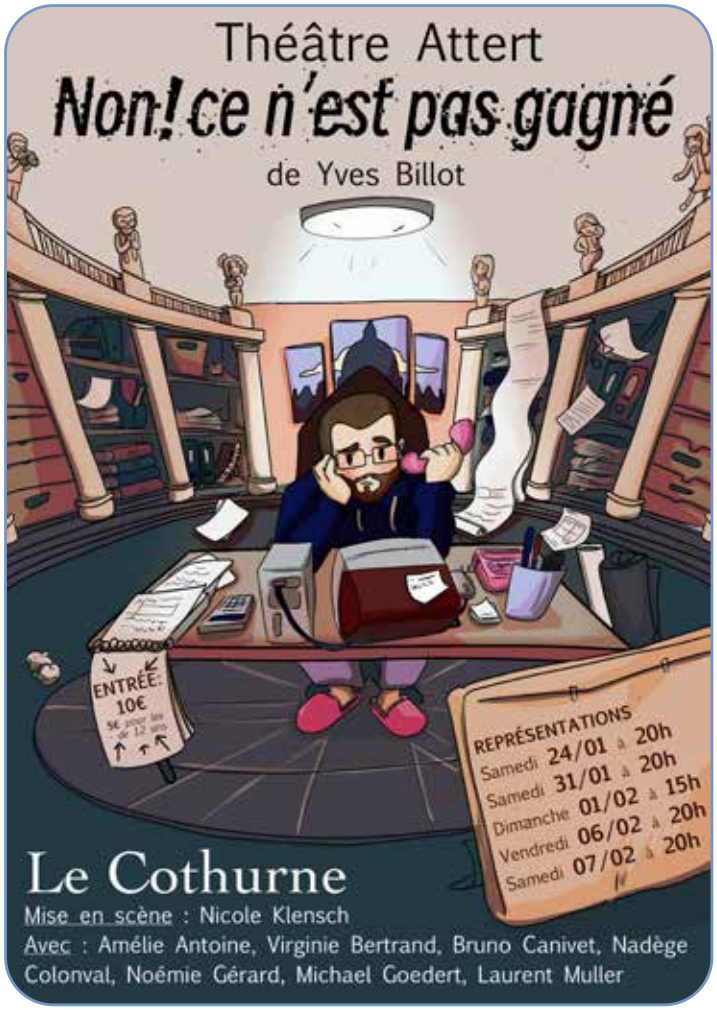


um bruch ATTERT
avec le soutien de
Adeps
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Théâtre Attert

Non! ce n'est pas gagné

de Yves Billot



Le Cothurne

Mise en scène : Nicole Klensch
Avec : Amélie Antoine, Virginie Bertrand, Bruno Canivet, Nadège Colonval, Noémie Gérard, Michael Goedert, Laurent Muller



COMMUNE D'ATTERT

Au coeur de la vallée

Administration Communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/24.27.70
administration@attert.be
www.attert.be
Commune d'Attert-Gemeng Atert

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	de 8h30 à 11h45
Mardi	de 8h30 à 11h45
Mercredi	de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30
Jeudi	de 8h30 à 11h45
Vendredi	de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30

La Chemisière de la Vallée

Centre de repassage – Atelier couture retouches gérée par le CPAS d'Attert
Chemin des Ecoliers, 205
à 6717 HEINSTERT
063/41.12.88
cpas@attert.be

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	de 8h15 à 13h15
Mardi	de 8h15 à 12h15
Mercredi	de 13h00 à 20h00
Vendred	de 13h00 à 19h00
Samedi	de 9h00 à 12h00

VENTE DE SACS POUBELLE

Bureau de la Poste

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATTERT
022/01.23.45

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	de 9h30 à 12h00
Mardi	de 9h30 à 12h00
Mercredi	de 10h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00
Jeudi	de 9h30 à 12h00
Vendredi	de 9h30 à 12h00

Police communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/44.01.90
zp.arlon.attert@police.belgium.eu

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	sur rendez-vous
Mardi	sur rendez-vous
Mercredi	de 8h à 12h
Jeudi	sur rendez-vous
Vendredi	de 13h à 17h

Sauf circonstances spéciales

ALE Arlon - Attert

Les horaires :
- → Le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- → Le vendredi de 9h à 12h
- → Sur rdv : les lundis et jeudis de 9h à 12h

Bureau situé Place des Chasseurs Ardennais, 1 à 6700 Arlon
Possibilité de fixer un rdv à la commune d'Attert en cas d'impossibilité de se déplacer sur Arlon.
063/60.02.36
0476/94.21.43
ale-arlon@skynet.be
Personnes de contact :
Virginie Legrand et Joëlle Zeippen.

Enseignement communal

HEINSTERT / THIAUMONT / NOBRESSART
Mme BAUDOIN Sylvie
Chemin des Ecoliers, 193
à 6717 HEINSTERT
Heinstert : 063/22.12.20
Thiaumont : 063/57.73.50
Nobressart : 063/22.59.38

METZERT – TONTELANGE
Mme PAQUAY Maud
Millewee, 25
à 6717 METZERT
Metzert : 063/21.66.74
Tontelange : 063/22.50.61

NOTHOMB – ENOVA
Mme GRAISSE Julie
Rue Nicolas Roeltgen, 69
à 6717 NOTHOMB
Nothomb : 063/21.71.84
Enova : 063/22.42.14

ATTERT
Mme COLLIN Véronique
Rue des Potiers, 308
à 6717 ATTERT
063/23.42.26

Recyparc

Route Attert-Schadeck à 6717 ATTERT
063/23.62.45

HORAIRE D'OUVERTURE
Du mardi au vendredi
de 10h30 à 18h00
Samedi de 9h00 à 18h00
Fermeture tous les lundis

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale
Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT
063/22.54.18
cpas@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC
DU LUNDI AU VENDREDI
de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
(sauf mercredi : 16h00)

PERMANENCES SOCIALES :
Lundi – Mardi – Jeudi
de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30
Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00
BOUVY Maëlle (assistante sociale) :
maelle.bouvy@attert.be
LAFONTAINE Zélie (assistante sociale) :
zelie.lafontaine@attert.be

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/22.78.55
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

BUREAUX ACCESSIBLES
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Le vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

ONE Attert (services gratuits)

- > Rencontre pendant la grossesse
- > Visites à domicile après la naissance
- > Consultations médicales 2x/mois
- > Dépistage visuel après 18 mois

POUR TOUTE INFO OU RDV :
CHERRY Noémie
0493/31.62.64
noemie.cherry@one.be

Le bulletin est téléchargeable sur le site internet de l'Administration communale – www.attert.be

reka print
MIX Papier FSC FSC® C004990